

# Etat palestinien : « les Palestiniens ont plus à perdre qu'à y gagner » - entretien avec Jean-François Legrain- Libération

9 septembre 2011



*Les Palestiniens ont lancé ce jeudi une campagne pour appuyer leur demande d'adhésion à l'ONU d'un Etat de Palestine sur les frontières de 1967. L'Autorité palestinienne a l'intention de présenter cette demande d'adhésion aux Nations unies pendant la session annuelle de l'Assemblée générale qui s'ouvre la semaine prochaine. Jean-François Legrain, chargé de recherche au CNRS et spécialiste des élites palestiniennes en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, évalue la pertinence d'une telle initiative.*

## **Quelles sont les chances que le projet aboutisse ?**

Il faut tout d'abord souligner qu'on ne connaît encore ni le contenu ni le destinataire de cette initiative. Des scénarios extrêmement divers sont à envisager. L'initiative peut être présentée soit à l'Assemblée générale de l'ONU, soit auprès du Conseil de sécurité, comme auprès des deux. Il peut s'agir d'une simple demande de reconnaissance d'un État, d'une demande de siège en tant qu'État membre à part entière des Nations Unies, de siège d'observateur en tant qu'État non-membre comme le Vatican. De même que l'on ne sait rien de ce qu'il en sera de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et d'une éventuelle rivalité entre « l'État Palestine » et l'OLP aujourd'hui détentrice d'un siège d'observateur à l'ONU. Chacun de ces scénarios a des faisabilités et des contenus politiques extrêmement différents. Jusqu'à aujourd'hui, on est dans le flou le plus total.

## **Ces difficultés à prendre position ne sont-elles pas liées aussi à l'attitude des autres pays comme les Etats-Unis ou Israël qui menacent de s'opposer voire pour le premier d'utiliser leur veto ?**

Cela tient en effet au fait que l'Autorité palestinienne de Ramallah veut se garder un peu tous les fers au feu. Elle veut jusqu'au dernier moment se garder la possibilité d'évaluer quelle initiative sera la meilleure

au regard de ses intérêts propres. Mais j'aurai tendance, en tant qu'observateur, à penser que globalement et quelque soit le scénario envisagé les Palestiniens ont plus à perdre qu'à gagner. Dans de nombreux dossiers, les risques l'emportent sur les avantages. Si l'on prend en considération notamment ce qui apparaît dans la presse aujourd'hui, cette initiative serait palestinienne, unilatérale et viserait à obtenir un droit.

Or, sur ces trois niveaux, il s'agit d'un contresens. Cette initiative en fait n'est pas venue des Palestiniens mais des Etats-Unis. C'était alors les premiers temps d'Obama, l'époque du discours du Caire quand, entre autres objectifs, le nouveau président voulait marquer sa rupture avec son prédécesseur et débloquer le dossier israélo-palestinien. L'idée d'un « État dès maintenant » sans attendre la fin de l'occupation avait été relayée par Javier Solana au niveau européen en juillet 2009 et ensuite par le Quartet, mise en forme par le premier ministre de Ramallah, Salam Fayyad.

Mais cette stratégie des Etats-Unis a été abandonnée entre temps, avant même d'avoir été menée à son terme. Souvenons-nous du veto de février dernier contre une résolution rappelant l'illégalité de la colonisation israélienne. Au mois de mai, de façon plus ou moins voilée, Obama a dès lors prévenu qu'il utiliserait également son veto si les Palestiniens venaient à l'ONU. Du coup, aujourd'hui, ce qui au départ était une initiative américaine et internationale n'est plus qu'une initiative palestinienne.

### **Et sur les questions du droit ?**

Cette initiative n'a plus grand chose à voir avec le droit. L'État de Palestine, tel qu'il est envisagé aujourd'hui, est en complet décrochage avec le droit national à l'auto-détermination, la souveraineté, l'indépendance et avec un certain nombre des résolutions des Nations Unies afférentes. A l'origine la notion d'État palestinien venait consacrer le droit à l'autodétermination. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Si en septembre les Nations Unies reconnaissent sans plus de précision l'État de Palestine (avec ou sans siège en tant que membre), le peuple palestinien aura perdu l'essentiel.

C'est en effet juridiquement dans les limites de cet État que le peuple palestinien sera reconnu comme une entité. Ce qui veut dire que le peuple palestinien sera réduit à la seule population d'une partie de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Mais en seront exclus tous les Palestiniens de la diaspora, les réfugiés, les Palestiniens d'Israël et ceux de Jérusalem situés à l'extérieur des frontières de l'État envisagé.

### **Mais est-ce qu'il ne faut pas passer d'abord par la création d'un État pour avoir ensuite un retour du peuple palestinien ?**

Non parce que juridiquement, le peuple palestinien sera lié à l'État et ses frontières. Si on considère que c'est les frontières de 67, ce qui n'est pas même pas acquis, le peuple est privé de la majorité de ses membres. A moins qu'il ne soit expressément fait état du droit des réfugiés tel qu'il était envisagé jusqu'aux négociations d'Oslo. Si l'Etat de Palestine se substituait à l'OLP, ce serait le représentant reconnu légitime de l'ensemble du peuple palestinien qui serait exclu de l'enceinte internationale.

### **Pourquoi continuer dans cette voie si elle a principalement des aspects négatifs ?**

C'est toute la question. Pour moi il ne s'agit pas de d'une avancée du droit. Ce n'est que l'énième initiative prise par un leadership palestinien qui a perdu une grande part de sa crédibilité auprès de son peuple et qui veut défendre à tout prix ses prérogatives. Aujourd'hui, l'Etat palestinien a été déconnecté de la souveraineté. Personne n'imagine que, si un Etat de Palestine est ce mois-ci reconnu par l'ONU, les Palestiniens vont trouver l'indépendance avec la fin à l'occupation militaire.

### **Quelle est la position du Hamas ?**

De façon générale, il y a une volonté de non-intervention en sachant très bien que pour le Hamas l'Etat

n'est pas la priorité. La priorité c'est la sauvegarde du peuple et de son unité et la fin de l'occupation. Pour lui, l'Etat tel qu'il est conçu aujourd'hui par l'Autorité de Ramallah n'est pas à la hauteur de ses revendications. Mais le camp nationaliste est lui-même extrêmement critique. Il n'y a aucun consensus sur cette initiative, des divergences semblant même intervenir entre le président Mahmoud Abbas et son Premier ministre Salam Fayyad.

**En revanche, du côté des Israéliens, on est là clairement opposé à toutes revendications d'un Etat palestinien.**

Non, il y a un jeu un peu plus subtil. Certains au contraire voient dans cette initiative une aubaine. Puisque tout le monde est convaincu que cela ne changera rien sur le terrain, ce qui serait qualifié d'unilatéralisme palestinien peut être utilisé pour justifier une décision unilatérale israélienne. Le ministre des Affaires étrangères Lieberman serait sur cette ligne, ainsi que d'autres. Il pourrait s'agir alors d'annexer la zone C, qui représente 60% du territoire d'où l'Autorité palestinienne est toujours exclue en laissant aux Palestiniens pour solde de tout compte cet « Etat », soit les quelques lambeaux de Cisjordanie (sans Jérusalem bien sûr) et la bande de Gaza.

Recueilli par Quentin Girard.

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >

• Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Etat-palestinien-les-Palestiniens-ont-plus-a-perdre-qu-a-y-gagner-entr-etien>